

Observatoire régional des quartiers

**Groupe de travail
Bien-être et santé
mentale**

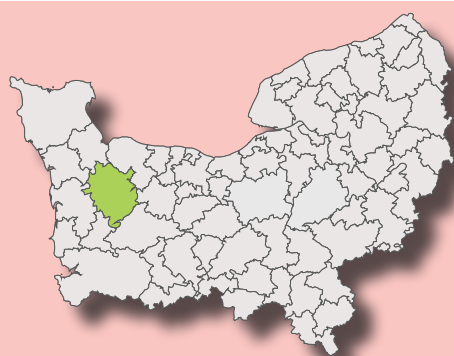
Santé

Saint-lô (50)

LES FICHES MISE EN LUMIERE

EN BREF

En bref



Où

- Communauté d'agglomération de Saint-Lô Agglo

Qui

Porteur

- ASV du CCAS de la Ville de Saint Lô
- Fondation Bon Sauveur de la Manche

Partenaires

- Habitants, Elus (conseillers municipaux)
- Bénévoles (Unafam, Vivre Son Deuil, Association de Lutte contre l'Obésité...)
- Professionnels (Ville de Saint-Lô dont professionnelles du CCAS, FBSM, APEI Centre Manche, Carsat, GEM Club m'Aide, Mission locale, MSA, Conseil Départemental ...)

Objectifs

- Faire prendre sens au mot inclusion, faire connaître la maladie mentale et psychique
- Travailler sur le regard et les représentations portés, montrer que nous sommes tous concernés, aller les uns vers les autres

Les grands principes

Il est constitué de partenaires aux profils différents (habitants, élus, professionnels et bénévoles associatifs). La diversité du groupe permet un enrichissement mutuel :

- Ma pluridisciplinarité est primordiale, c'est un levier pour penser les projets et les actions,
- Possibilité de s'appuyer sur le réseau de chaque partenaire pour faire valoir les projets et communiquer dessus,
- Les ressources locales sont valorisées en effectuant les rencontres dans des lieux du territoire (avec une visite du site et une présentation du service ou de la structure d'accueil par les équipes du site).

Pour qui

Tout public en général mais un projet particulier porté par le groupe pourrait cibler un public particulier (jeunes...).

Depuis quand

Le groupe de travail bien-être et santé mentale existe depuis décembre 2016 suite au premier diagnostic de l'Atelier santé ville. Ce groupe de travail pérenne se réunit 6 à 8 fois par an, avec au moins un projet fort par an.

Combien

Moyens humains :

- Mise à disposition de deux animatrices par la Fondation Bon Sauveur de la Manche et par le CCAS de la Ville de Saint-Lô
- Temps de présence des membres du groupe de travail

Moyens matériels :

- Communication,
- Mise à disposition de matériel (grilles d'affichage, d'équipement de sonorisation, de tables, de chaises...) pour les actions et pour les réunions,
- Mise à disposition de salles de réunion.

Financements : ANCT et ARS

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE

[Accéder à la fiche repère de l'EPCI](#)

Déroulement de l'action

Le groupe de travail est composé d'habitants, d'élus, de professionnels et de bénévoles associatifs. Les réunions durent 2 heures). Les lieux de réunions sont proposés par les membres du groupe, soit parce qu'ils les connaissent soit parce qu'ils souhaiteraient les connaître. Les lieux de rencontre ont par exemple déjà eu lieu dans un centre social, dans un FOA, dans un IME, au CCAS, dans un ESAT... Une présentation du fonctionnement de la structure voire une visite de celle-ci sont effectuées.

Ces temps de rencontre sont conviviaux (accueil café) et les animatrices utilisent des techniques d'animation diverses (météo de l'humeur, Comment Chat va ?...) pour permettre au groupe de mieux se connaître et créer une dynamique de groupe.

Un temps fort est organisé chaque année. Il peut comprendre plusieurs actions comme par exemples un théâtre forum, une exposition photos, un atelier d'écriture, la réalisation d'une vidéo ou encore une soirée conviviale.

En réponse à quelle(s) problématique(s)

Au démarrage de l'ASV, un diagnostic a été réalisé par la coordinatrice à travers des rencontres avec des habitants, élus, bénévoles associatifs, professionnels. A émané le besoin de travailler sur le volet de la santé mentale à l'échelle de la ville. La proposition était donc de créer un groupe de travail. Un état des lieux a été réalisé collectivement pour définir les priorités, les projets ainsi que les méthodes de travail.

Il est apparu nécessaire de se questionner sur ce que recouvre la santé mentale et de mener des projets visant l'information et la déstigmatisation.

Résultats obtenus et enseignement de l'action

Sensibilisation :

- De personnes aux profils différents à la fois dans le groupe de travail et lors des actions sur ce que recouvre la santé mentale ou encore l'inclusion (transmission de savoirs, déstigmatisation avec un travail sur les représentations sociales, montrer que nous sommes tous concernés par la santé mentale...)
- De ce fait, les membres du groupe de travail sont aujourd'hui des relais auprès de leurs structures, de leurs quartiers ou encore auprès des élus pour faire intégrer la santé mentale dans les réflexions et projets

Réseaux :

- Permet la mise en réseau et l'interconnaissance des membres du groupe de travail : partenariat entre professionnels, solidarité entre habitants au-delà du groupe sans nécessité de notre coordination...
- Permet la mise en réseau entre les membres du groupe de travail et les participants aux actions

Difficultés rencontrées

Au sein du groupe de travail :

- Décalage des discours entre les différents profils qui font partie du groupe avec des difficultés parfois à adapter les discours pour une compréhension de tous (jargon professionnel, niveau de compréhension, culture...),
- Une méthodologie de projet pas toujours facile à mettre en œuvre
- Parfois des difficultés à parvenir à une décision collégiale face aux propositions individuelles
- Maintenir une dynamique à la fois lors des réunions et par la présence régulière et sur le long terme des membres

Lors des actions :

- Il peut être difficile de parvenir à toucher les acteurs du territoire sur le sujet de la santé mentale
- Les participants sont pour partie souvent les mêmes

Perspectives envisagées

Poursuivre les réunions du groupe de travail et donc le développement de nouveaux projets

- Faire vivre les projets
- Conserver l'hétérogénéité du groupe
- Créer du lien

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Amélie Bernard
Fondation Bon Sauveur de la
Manche
Référente Santé mentale
Tél : 06.61.03.29.24
Mail : amelie.bernard@fbs50.fr

Marjorie Painsecq
Coordinatrice de l'Atelier Santé Ville
CCAS de Saint-Lô
Tél : 02.33.77.60.71
Mail : marjorie.painsecq@saint-lo.fr

ASSOCIATION ORS-CREAI NORMANDIE NORMANVILLES

*Espace Robert Schumann
3 place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair*

Tel : 02 31 75 15 20

*Courriels :
contact@orscreainormandie.org
contact@normanvilles.org*

Site Internet : www.orscreainormandie.org



Association
ORS-CREAI
Normandie



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

RÉDACTION DE LA FICHE

Rédaction de la fiche

Lucie lechat

Un travail mené par Normanvilles et l'association ORS-CREAI Normandie avec le financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de la Région Normandie.